

Intervenant : Marck Sprinck, Manon Genest

"Présentation de la FEDEEH :

La FÉDÉEH est le seul mouvement national pour l'inclusion des jeunes handicapés reposant sur l'engagement actif des jeunes et en premier lieu des jeunes en situation de handicap. Ses principes d'action sont l'entraide, l'émulation et l'affinité générationnelle entre jeunes, qu'ils soient handicapés ou non.

Avec l'aide des membres de son Conseil Ressources, elle mobilise et accompagne ses jeunes bénévoles dans la mise en place d'actions pérennes pour la réussite et l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes en situation de handicap.

Partenariat avec la Fondation Harmonie Solidarités depuis un an :

Objectif général : consolider les parcours des jeunes avec un déficit sensoriel (visuel ou auditif) qui figurent parmi les étudiants en situation de handicap qui réussissent le mieux leurs études (une fois le cap du baccalauréat franchi) et qui parallèlement ressentent les plus forts sentiments de discrimination dans l'emploi.

Actions menées dans ce cadre dans le champ du déficit auditif :

- Travail sur la mise en accessibilité de nos différents programmes d'action aux personnes avec un déficit auditif
- Bourses d'études sur la base de besoins peu ou pas compensés par ailleurs par les pouvoirs publics (aides techniques, aides humaines...)
- Appui à la politique handicap des établissements d'enseignement supérieur proactifs dans le champ du déficit auditif qui ont des difficultés à mettre en place leurs projets par manque de moyens
- Création de vidéos d'information "réussir avec un handicap sensoriel". Les deux premières concernent pour l'année 2015 les parcours de Théo, lycéen appareillé, et Manon, élève ingénieur en apprentissage, qui souffre d'hyperacousie.

- Appui au développement de projets de recherche menés par des équipes étudiantes dans le champ du déficit sensoriel (en 2015, les deux projets primés sont un dispositif permettant de sécuriser la pratique urbaine du cyclisme pour les personnes sourdes et malentendantes et une technologie mobile de reconnaissance vocale et de différenciation d'interlocuteurs pour permettre aux personnes souffrant de déficience auditive (ainsi que les sourds et malentendants) d'accéder à un sous-titrage en moins de 2 secondes.

En 2016, ce partenariat se concrétisera également par l'organisation d'un colloque auquel l'UNAPEDA est associée.

Création d'une nouvelle commission dédiée au handicap auditif :

Le réseau d'entraide de la FEDEEH, composé d'étudiants et d'anciens étudiants handicapés, se structure en commissions thématiques qui reposent sur la mobilisation à minima de trois cadres bénévoles et dont la vocation peut être à la fois d'optimiser des temps de mutualisation entre membres pour favoriser l'échange d'expériences et de pratiques ou la mise en œuvre d'actions concrètes de terrain.

Une commission dédiée au handicap auditif vient d'être créée. Pour l'instant, elle se donne pour mission de :

- faciliter la diffusion de nouvelles technologies dans le champ du handicap auditif
- faciliter l'appropriation de la LSF pour les personnes pour lesquelles il ne s'agirait pas de la langue maternelle"